



SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE FÉDÉRATION DE PLEIN AIR ORGANISME NATIONAL DE LOISIR
MANDATAIRE OFFICIEL DU RÉSEAU NATIONAL DE PLEIN AIR EN SKI DE FOND

ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT 2023-2024

Exigences et conditions inhérentes de l'Équipe de développement
Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

Ski de fond Québec (SFQ) s'engage à :

- 1- Identifier officiellement l'athlète dans l'Équipe de développement auprès d'organismes publics ou privés pouvant soutenir des athlètes en cheminement vers l'excellence sportive et académique.
- 2- Ce que le coordonnateur au développement de l'excellence échange en continu avec l'entraîneur sur la planification annuelle de l'athlète et la livraison de ce plan.
- 3- Fournir à l'athlète une ou des pièces de vêtement identifiées à l'Équipe de développement avant le début de la saison de compétition.

L'athlète s'engage à :

- 1- Participer à ses frais au camp d'automne sur neige avec l'Équipe de développement ou l'Équipe du Québec en novembre 2023 (date et lieu à confirmer). Le coût de cette participation sera communiqué à l'avance et dans les meilleurs délais
- 2- Participer à toutes les courses de la Coupe Québec 2023-2024. Le coût ces participations sera communiqué à l'athlète par son entraîneur.e de club.
- 3- Participer aux Championnats canadiens 2024, qui se tiendront à Gatineau. Le coût cette participation sera communiqué à l'athlète par son entraîneur.e de club.
- 4- Assister aux remises de médailles et de bourses de toutes les compétitions de niveaux provincial et national auxquelles l'athlète prend part et revêtir la veste sans manche d'Équipe à ces occasions.

L'athlète pourrait être invité.e à participer à d'autres camps provinciaux, à ses frais.

L'entraîneur s'engage à :

- 1- Offrir aux athlètes qui font partie de l'Équipe un environnement et des services qui leur permettront d'augmenter leur niveau de performance de façon significative.



SKI DE FOND QUÉBEC

skidefondquebec.ca

Maison du loisir et du sport du Québec 7665, boulevard Lacordaire, Montréal H1S 2A7 T 450 744 0858
LOISIR • PLEIN AIR • COMPÉTITION • SPORT D'ÉLITE • RÉSEAU NATIONAL DE SENTIERS • MODE DE VIE

- 2- Partager sa planification annuelle et sa planification des mésocycles avec le coordonnateur au développement de l'excellence.
- 3- Faire une priorité, dans sa planification annuelle, des camps d'entraînement provinciaux.
- 4- Participer activement à toutes les rencontres prévues avec le coordonnateur du développement de l'excellence : une en début de saison puis une avant et après chaque camp d'entraînement ou une fois par mois, quand il n'y a pas de camp d'entraînement dans le mois.
- 5- Rappeler à l'athlète, au besoin, et s'assurer que l'athlète porte les vêtements de l'Équipe sur les podiums des compétitions provinciales et nationales.

RÉSILIATION

L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin à la présente entente dans le cas où elle ne peut plus remplir ses engagements. En cas de résiliation due à un manque d'engagement, l'athlète devra retourner tout le matériel (incluant les vêtements) fourni par Ski de fond Québec.

